

Elections 2022

Le Mouvement Hlm lance une démarche de concertation « Pour une politique du logement ambitieuse, juste et écologique »

Dans la perspective des séquences électorales prévues en 2022, l'Union sociale pour l'habitat met en place une démarche de concertation visant à l'élaboration d'une proposition de loi « *Pour une politique du logement ambitieuse, juste et écologique* ».

Du 15 novembre 2021 à fin janvier 2022, des rencontres et débats sont organisés en région, avec le concours de la Fédération nationale des associations régionales et des Unions et Associations régionales Hlm. La première rencontre a lieu ce jour dans les Pays de la Loire.

Ce dispositif intitulé « *Utiles ensemble 2* » s'appuie sur la démarche de large consultation des organismes Hlm, mise en place en 2020, pour élaborer les propositions du Mouvement Hlm « *Pour une relance juste et durable* ».

Enrichi des propositions qui seront également élaborées par les commissions de travail de l'USH et son Conseil social, l'ensemble de ces propositions ont vocation à constituer une « proposition de loi » qui sera soumise à un jury citoyen avant d'être adressé aux candidats à l'élection présidentielle en février 2022.

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 593 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2020, les organismes Hlm ont mis en chantier 70 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 800 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soënard / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)